



Ma thèse en 180 secondes – République tchèque

Règlement de la finale nationale

À travers l'organisation de cette compétition destinée au grand public francophone, les institutions participantes atteignent les trois objectifs suivants :

- permettre aux jeunes chercheurs de toutes les disciplines d'acquérir et démontrer de solides compétences transversales en vulgarisation et en communication, et ainsi de contribuer à l'établissement d'une génération de chercheurs qui seront aussi des acteurs au sein de la société, capables d'établir des liens avec les citoyens, les enseignants, les décideurs, les entreprises ou encore le jeune public;
- soutenir les jeunes chercheurs dans leur travail et dans la mise en valeur de leur recherche;
- établir des relations durables entre les doctorants, dès le début de leur carrière, au-delà des frontières et dans toute la Francophonie.

Article 1 • Droits et obligation des organisateurs :

Le comité organisateur de la finale tchèque MT180 s'engage à financer la totalité de l'organisation de l'évènement, ainsi que les activités organisées en parallèle de la compétition afin de permettre aux doctorants finalistes de « réseauter » avec des membres de la communauté de recherche internationale.

Les prix du jury et du public sont également à la charge du comité organisateur et des sponsors de la compétition. Seront remis 2 prix du jury, un prix du public, ainsi que des lots à l'ensemble des candidats.

Le comité organisateur de la finale Europe centrale a la responsabilité de vérifier et valider la recevabilité de l'ensemble des candidats internationaux (notamment la conformité avec le point du règlement spécifiant que l'on concourt au nom du territoire de son université d'inscription). Le comité organisateur s'informerera auprès des participants, d'éventuels cas de thèse en cotutelle et autres rattachements multiples et le signalera à l'institution organisatrice de MT180 sur le territoire concerné dès qu'il en sera informé. S'il y a litige, il sera traité avec l'institution organisatrice de la finale nationale du territoire concerné.

Article 2 • Engagements du comité organisateur

Le comité organisateur s'engage à :

- organiser le concours dans un lieu public et populaire, facile d'accès et permettant l'accueil du grand public;
- ne percevoir aucun frais d'inscription, ni de droit d'entrée;
- fournir les éléments logistiques permettant le déroulement optimal de la compétition;
- permettre aux participants de se rencontrer, d'échanger et dans la mesure du possible de réseauter avec des membres de la communauté de recherche en organisant des activités de rencontres et d'échanges, en parallèle à la compétition;
- utiliser le nom Ma thèse en 180 secondes et la mention « MT180 »;
- organiser un vote du public;
- composer un jury d'experts pour sélectionner les lauréats;
- assurer la promotion du concours dans le respect des règles de communication fixées;





- s'assurer que les présentations des candidats respectent les règles d'équité (traiter chaque individu, chaque groupe de façon juste, en tenant compte de leurs caractéristiques particulières afin de les placer sur un plan d'égalité), de diversité (sexe, race, physique, religion et croyances, valeurs, âge, éducation, etc.) et d'inclusion (mettre en place un environnement respectueux de la diversité qui intègre pleinement tout individu).

Article 3 • Critères d'admissibilité des jeunes chercheurs participants, à tous les niveaux de la compétition

Les critères suivants s'appliquent à tous les candidats du concours MT180, qu'ils soient issus de territoires organisateurs ou participants.

Pour prendre part à MT180, quel que soit le niveau de la compétition (internationale, nationale, ou régionale), les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral;
- s'exprimer en français;
- être inscrit en doctorat ou avoir obtenu leur doctorat au cours des douze mois précédant la finale internationale dans une université du territoire représenté;
- représenter le territoire de l'institution dans laquelle ils sont inscrits (ou ont été inscrits) en doctorat;
- avoir participé à la finale nationale de MT180 du pays de l'institution dans laquelle ils sont inscrits pour effectuer leur doctorat et avoir été sélectionné pour participer à la finale internationale;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une finale nationale de MT180 précédente;

Article 4 • Règles et contraintes techniques de MT180

Les contraintes techniques décrites ci-dessous s'appliqueront à tous les doctorants participants, sans exception. Il incombe aux institutions organisatrices de MT180 de les mettre en œuvre.

❖ Minutage :

- les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat;
- un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire;
- gardien du temps :
 - une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber;
 - quand le participant est prêt à commencer sa présentation, il l'indique au gardien du temps par un signe très clair, convenu d'avance;
 - le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal fort : le participant peut alors commencer sa présentation;
- s'il le souhaite, le candidat pourra être averti quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif;
- un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée);
- si le participant n'a pas terminé sa présentation à la fin des 180 secondes, il peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.





❖ Gestion des interruptions :

- en aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas d'incident technique majeur;
- si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est l'animateur (sous l'autorité du coordonnateur du concours) qui doit interrompre la compétition et le participant est autorisé à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé;
- le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

❖ Présentation orale :

- la présentation orale doit se faire en français;
- aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.;
- le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite;
- selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat utilisera le matériel proposé : micro et pied de micro
- l'institution organisatrice de MT180 préviendra les candidats du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition. Les candidats devront, le cas échéant, faire part de leurs préférences à l'institution organisatrice dans les délais que celle-ci aura indiqués.

❖ Support visuel :

- les candidats peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. Ils n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
- les candidats devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours;
- les noms et prénom du doctorant participant et le logo de son université ne devront pas apparaître sur le visuel;
- le visuel devra respecter le format, la taille et la définition demandés par l'institution organisatrice de la compétition ; les candidats respecteront les délais d'envoi de la diapositive;
- des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel au cours de la réunion de préparation (le jour ou la veille de la finale);
- le titre de la présentation inscrit sur le visuel peut différer de celui de la thèse menée par le doctorant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation (préparée par l'institution organisatrice du concours) avec le prénom et le nom du candidat. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé par l'animateur de la compétition avant chaque prestation.

❖ Projection :





L'institution organisatrice de MT180 préviendra les candidats du format, de la taille et de la définition nécessaires pour leur visuel. Les candidats devront faire parvenir leur visuel à l'institution organisatrice dans les délais que celle-ci aura indiqués.

Tous les visuels seront intégrés dans un seul document qui sera projeté lors du concours. Il incombe à l'institution organisatrice de préparer ce document.

❖ Critères d'évaluation :

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorants selon trois critères :

Talent d'orateur et implication

- le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc.
- le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet?
- le participant a-t-il fait part d'intérêt personnel ou éventuellement de liens avec la société?

Vulgarisation

- le participant a-t-il utilisé les figures de style, des exemples pertinents ou l'humour pour illustrer son propos?
- le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?

La structuration de l'exposé

- la structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène?
- équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.

Coup de coeur

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion du membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation du candidat.

Ces critères seront rappelés dans une feuille d'évaluation qui sera remise à chaque membre du jury le jour de la compétition

❖ Animateur :

L'institution chargée de l'organisation de la finale MT180 devra trouver une personne pour animer la compétition en français. Cet animateur sera chargé de présenter les participants, d'annoncer leur sujet de doctorat non vulgarisé avant chaque prestation et de les encourager.

Il aura la responsabilité d'interrompre une prestation en cas d'incident technique.





❖ Webdiffusion, médias sociaux et droits à l'image :

L'institution organisatrice de MT180 est chargée d'assumer les questions de droits à l'image : pour participer, chaque candidat aura signé au préalable une cession de droits à l'image afin que les photos, vidéos et webdiffusion de l'évènement puissent être exploitées sur tous les canaux de communications possibles (sites Internet et médias sociaux, presse, etc.).

Dans la mesure du possible (et particulièrement pour la finale internationale), l'institution organisatrice de MT180 devra prendre les mesures nécessaires pour que la compétition soit diffusée sur Internet, accessible à tous et garantir un réseau WiFi gratuit qui pourrait être offert au public dans la salle de la finale MT180.

❖ Formations proposées aux doctorants intéressés par le concours :

Les institutions organisatrices de MT180 sont fortement encouragées à proposer une formation aux doctorants intéressés à participer au concours afin de les aider à préparer leur prestation. Ces formations pourront être données par des spécialistes de la communication ou de la scène. Bien que ces formations soient mises en place spécifiquement autour du concours MT180, il est fortement recommandé d'apporter une attention particulière afin d'éviter le formatage des présentations. Au contraire, l'originalité et la personnalité des participants doivent être encouragées.

